

Discours de Monsieur Jérôme Filippini, préfet du Lot, à l'occasion de la présentation des vœux de la nouvelle année, le 10 janvier 2020

Mesdames et Messieurs les parlementaires,

Monsieur le président du conseil départemental,

Monsieur le président de l'association des élus du Lot,

Mesdames et Messieurs les conseillers régionaux et départementaux,

Mesdames et Messieurs les maires et élus,

Monsieur le président du tribunal de grande instance,

Monsieur le procureur près ce tribunal,

Messieurs les présidents des chambres consulaires,

Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, présidents d'association, représentants d'organismes syndicaux, représentants des cultes,

Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs de service, représentants des forces de sécurité,

Mesdames et Messieurs,

Je vous souhaite la **bienvenue** ce soir, pour la deuxième fois dans cette préfecture rénovée, et pour la troisième fois dans mes fonctions de préfet du Lot.

En ce début d'année, je ne faillirai pas à la tradition en formant des **vœux** très sincères de santé, de sérénité, de prospérité pour vous, et pour celles et ceux que vous aimez. Derrière ces mots rituels, soyez sûr qu'il y a une pensée, bien personnelle et bien concrète, pour chacune et chacun, vous tous que je connais désormais bien. Je pense à ceux qui ont été frappés en 2019 ou encore très récemment par la maladie, le décès ou la souffrance d'un proche. Je pense aussi à ceux qui ont connu des événements heureux, union ou naissance, succès ou mobilité professionnelle, de ces événements qui changent la vie et la parsèment d'heureuses rencontres.

Vous savez le plaisir que j'ai à vous accueillir ici, à **Chapou**. En janvier dernier, je vous disais déjà notre fierté collective, à nous agents de l'État, de vous ouvrir à nouveau ces portes. Un an après, c'est plus vrai encore puisque les quelques minuscules finitions (!) qui demeuraient en cours, à commencer par la réfection des toitures et des façades, sont désormais derrière nous. Chapou rénové, ce n'est pas une dépense somptuaire. Ce ne sont pas les ors de la République qu'on a redorés. C'est un investissement. Un investissement dans un instrument de travail, fonctionnel pour

les vingt ou trente prochaines années, pour les quelque 200 agents qui y sont rassemblés. Un investissement aussi dans l'économie lotoise, puisque ce sont 10 millions d'euros qui ont été injectés dans le chiffre d'affaires d'entreprises locales. Un investissement dans le patrimoine, enfin, l'une des plus grandes richesses du Lot : en rénovant ce patrimoine, l'État a donné l'exemple. En embellissant Cahors, nous prenons notre part de l'attractivité lotoise.

L'année **2019** qui vient de s'achever a été, de nombreux points de vue, une année charnière.

Année charnière pour la République d'abord, dont les fondations ont été menacées, comme rarement, par un tremblement de terre très inédit, par un mouvement social que personne n'avait vu venir même si, après coup, il est facile de pointer les signes avant-coureurs, d'ailleurs souvent anciens et profonds. Or, si la République, secouée, n'a pas vacillé, c'est grâce à quelques moments clefs qui ont permis à notre pays de retrouver la voie du dialogue et des institutions. Parmi ces moments décisifs, il y a eu le deuxième « grand débat national » tenu le 18 janvier à Souillac. Et nous, acteurs publics du Lot, pouvons être collectivement fiers d'avoir aidé, ce 18 janvier, la Nation à se réconcilier avec elle-même. Vous me trouverez peut-être emphatique, mais imaginez un instant que la réunion de Souillac ait été empêchée, comme des milliers d'individus y appelaient. Imaginez que la sécurité des participants, à commencer par celle du Président de la République, n'ait pas été assurée (c'était le projet de quelques-uns)... Si ce deuxième temps de réconciliation républicaine avait échoué, notre pays aurait sûrement connu une crise plus grave et plus longue. Je veux donc, à cet instant, redire mes remerciements aux élus du Lot qui, à une ou deux exceptions près, ont apporté leur concours au bon déroulement de ce temps démocratique, et redire aussi toute ma reconnaissance aux forces de l'ordre qui, auprès de mon directeur de cabinet et de moi-même, ont démontré la maîtrise et le professionnalisme dont sait faire preuve notre maintien de l'ordre républicain.

2019 a aussi été une **année charnière du point de vue du fonctionnement démocratique** : le processus électoral qui a permis la recomposition du Parlement européen s'est parfaitement déroulé dans le Lot. Cela semble aller de soi, mais il ne faut pas regarder très loin au-delà de nos frontières pour noter que cette évidence française n'est pas universelle. Ici, en France, les électeurs sont assurés de pouvoir exprimer leur suffrage, quelles que soient leurs opinions, et ils peuvent compter sur les garants neutres et impartiaux de ce processus démocratique que sont les maires et les services de l'État, main dans la main.

Année charnière également, du point de vue des débats sur **l'intercommunalité**. Ces débats avaient, au cours des années précédentes, fragilisé la mise en place des structures intercommunales à peine constituées. 2018 et 2019 auront laissé la place aux échanges, très nombreux, entre élus. Après avoir écouté les élus, tous les élus, j'ai pris ma décision, celle de la stabilité, qui donne à tous leur chance de réussir leurs projets dans le cadre existant.

Année charnière aussi, sur le sujet de **l'environnement**. J'ai d'abord souhaité que le Lot soit exemplaire en matière de biodiversité. Nous avons été les premiers, à l'échelle nationale, à décliner le plan français sur la biodiversité présenté par le Premier ministre en juillet 2018. Ce plan départemental « Biodiversité 46 » est maintenant officiel et public ; il fait l'objet de 46 engagements précis et concrets de la part de l'ensemble des services de l'État ; ces engagements seront suivis et mesurés dans la durée ; et ces objectifs ont été partagés avec les collectivités, la profession agricole, les associations, avec le Parc naturel régional, lors d'un séminaire tenu le 18 novembre dernier. Nous avons par ailleurs décidé, ensemble, avec le président du conseil départemental et les intercommunalités, de faire du développement des énergies renouvelables un combat commun, en créant une instance de pilotage départemental pour soutenir et maîtriser ce développement. Cet engagement n'est qu'un début. J'y reviendrai.

Année charnière, enfin, du point de vue du **soutien de l'État au territoire**. En 2019, ce sont 166 projets d'investissement des collectivités locales du Lot qui ont été financés par l'État, dans les plus petites communes comme dans les plus grandes. Ce sont plus de 16,5 millions d'euros qui ont été injectés dans l'économie lotoise, soit le double du soutien apporté il y a cinq ans. Au passage, je souhaite souligner que la même dynamique s'annonce pour 2020, avec, du côté des communes, un nombre très élevé de demandes de financement déjà parvenues en préfecture, ce qui contredit l'image fautive de collectivités locales démotivées et de maires découragés. Contrairement aux prévisions pessimistes, la dynamique d'investissement demeure haute, et les communes se projettent déjà dans l'avenir.

Le grand bénéficiaire de ce soutien de l'État a été le conseil départemental, puisque l'ancienne « DGE », qui s'élevait à 900.000 euros, a été remplacée par une « DSID » à hauteur de 2,5 millions d'euros, soit presque un triplement du soutien de l'État aux investissements du département. Et le **département** du Lot a par ailleurs bénéficié en 2019 de nombreuses bonnes nouvelles pour son fonctionnement :

- l'attribution de 600 000 euros sur trois ans au titre du contrat de lutte contre la pauvreté ;
- une augmentation de la DGF de 400 000 € (+1 %) ;
- une augmentation du fonds de soutien en faveur des départements à hauteur de 800 000 € (total de 4,2 millions d'euros, soit +23 %) ;
- et enfin, pour la première fois en 2019, le bénéfice du nouveau « fonds de soutien Interdépartemental », réparti par les départements eux-mêmes, à hauteur de 4,7 millions d'euros.

J'ai entendu avec plaisir, Monsieur le président, votre optimisme lors de vos vœux d'hier soir, et vous savez comme je le partage. Voilà des chiffres qui peuvent encore nourrir cet optimisme !

Mesdames et Messieurs,

L'année **2020** s'ouvre dans un climat de tensions sociales, mais ce climat n'est pas de même nature que celui de l'an dernier, même si certains commentateurs, et quelques acteurs publics, veulent lier les deux.

Dans ces périodes troublées où beaucoup doutent de l'avenir, il n'est pas inutile d'avoir de la mémoire, et de se tourner vers l'exemple des grands hommes qui nous ont précédés. Or 2020 marque un double anniversaire sous le signe de Léon **Gambetta**, père de la République et grand Lotois : le 4 septembre 1870, il y a bientôt cent-cinquante ans, il signait, avec quelques autres, la proclamation de la République ; et il y a bientôt cent ans, le 11 novembre 2020, la République l'honorait en transférant son cœur au Panthéon.

Il faut, cette année, relire la Proclamation de la République, et notamment cette formule dont je ne cesse d'admirer la beauté toute latine : « **Citoyens, veillez sur la cité qui vous est confiée...** ».

On pourrait croire cette formule datée, car elle s'applique, c'est vrai, à un contexte extérieur et intérieur qui n'est heureusement plus le nôtre. Contexte de guerre d'abord : la France était envahie, l'ennemi était aux portes de Paris. Contexte politique bien différent ensuite : la République naissait à peine, elle était encore très contestée par la plupart des mouvements politiques, monarchistes,

bonapartistes ou révolutionnaires. Être républicain en 1870, ce n'était pas consensuel comme aujourd'hui, c'était prendre une posture de combat !

Contexte différent donc, en apparence. Et pourtant, la formule de Gambetta demeure pleinement actuelle en 2020, parce qu'elle fait un pari, le plus grand pari, le seul pari digne d'une démocratie : **le pari du citoyen**. De façon très visionnaire, Gambetta dit en effet : « citoyens, n'attendez pas tout des autres (État, armée, institutions), mais prenez soin *vous-mêmes* de la cité, veillez sur le collectif, faites le vivre, engagez-vous, agissez ». Cet appel résonne d'une façon toute particulière dans notre époque : nos concitoyens, plus éduqués, mieux informés, plus sûrs de leurs droits, veulent agir. Eh bien, Gambetta leur dit : « agissez, mais veillez ! »

A travers ce verbe « veiller » qu'utilise Gambetta, ce sont **trois appels, qui doivent nous guider en 2020 : appel à la vigilance, appel à la bienveillance, appel à la clairvoyance.**

Veiller, c'est d'abord être vigilant : face aux menaces, certes très différentes de celles de 1870, il nous faut veiller. Vigilance face aux menaces extérieures : le terrorisme et les troubles mondiaux ne cesseront pas demain, et nous avons besoin de notre armée et de nos forces de sécurité intérieure. Et si nous sommes fidèles à l'appel de Gambetta, nous devons être attentifs au lien entre ces forces et nos concitoyens. Il y a presque cinq ans jours pour jour, un onze janvier, je faisais partie, comme sans doute beaucoup d'entre vous, de ces quatre millions de Français qui applaudissaient nos forces de l'ordre après les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Casher. Policiers, gendarmes, pompiers, militaires nous protègent, ils nous secourent, ils nous défendent. Ceux qui les attaquent, de près ou de loin, avec des pierres ou avec des mots, attaquent le pacte républicain. Être vigilants, c'est prendre soin de ceux qui prennent soin de nous, en les remerciant comme je le fais ce soir, en prenant le temps d'aller leur parler pour leur dire merci, comme je vous y invite personnellement. Être vigilants, donc, face aux incivilités de toutes sortes, qu'elles frappent un élu, un garant de l'ordre ou un simple citoyen, en ne tolérant aucune incivilité. Être vigilants aussi, face à la violence routière. Vous découvrez, ces jours-ci, la nouvelle campagne de la sécurité routière, « Vivre, ensemble », tournée vers l'empathie, vers l'attention aux autres. Respecter le code de la route, c'est respecter l'autre, c'est être un citoyen digne du pacte républicain. L'année 2019 aura vu trop de gens mourir ou se blesser sur les routes du Lot. Veillons, en 2020, à « vivre, ensemble » sur nos routes.

Veiller, c'est ensuite faire preuve de bienveillance, d'attention aux autres, et en particulier aux plus fragiles d'entre nous. C'est le sens de la contractualisation dans la lutte contre la pauvreté, qui

lie désormais l'État et le conseil départemental, chef de file de l'action sociale. C'est aussi le sens des schémas de coopération entre l'État, le département, les opérateurs sociaux (CAF, CPAM, MSA, Pôle Emploi) et les collectivités, que nous signerons le 31 janvier prochain. C'est encore le sens de la réorganisation du maillage des services publics que l'État a engagée. J'ai inauguré avant-hier, à Cajarc, l'une des six premières maisons « France Services » du département. Dans ces maisons, neuf opérateurs s'engagent à être présents, disponibles, accessibles, grâce à un réseau d'animateurs formés et compétents. Au cours de l'année 2020, plusieurs autres maisons France Services, fixes ou mobiles, ouvriront. Ces lieux de service public sont l'une des réponses à la principale attente de nos concitoyens : d'abord, un accès de proximité au plus grand nombre de services publics, y compris dans la ruralité la plus profonde, sans être obligés de se déplacer dans plusieurs lieux ; ensuite, une main tendue et un accompagnement, sans rupture, en premier lieu pour celles et ceux qui ont besoin d'être aidés dans l'univers numérique désormais omniprésent. Veiller, être bienveillant, c'est aussi cela. Et être bienveillant, c'est aussi prêter attention aux mots qu'on emploie lorsqu'on s'adresse aux autres : la « civilité », l'art d'être citoyen, c'est aussi le choix de mots qui ne blessent pas, qui n'insultent pas, qui ne stigmatisent pas. Or il faut bien reconnaître qu'aujourd'hui, à l'heure des réseaux sociaux, trop nombreux sont ceux qui manient la violence verbale, la critique excessive, l'appel aux extrêmes, comme autant d'allumettes au-dessus d'un baril de poudre.

Veiller, c'est enfin anticiper, regarder vers l'avenir. Bien sûr, pour certains d'entre vous, élus municipaux, se profile une échéance de très court terme, les 15 et 22 mars prochain, fin d'un mandat et début d'un autre. À toutes et tous, quel que soit votre choix, et quel que soit, demain, le résultat des urnes, je veux souhaiter le meilleur, le succès du suffrage si vous le sollicitez, et l'accomplissement dans une nouvelle vie si vous le ne sollicitez pas. Mais, au-delà de cette échéance, pour nous tous, il est nécessaire de « veiller » comme nous y invite Gambetta, en se projetant à moyen terme, en anticipant, en regardant avec lucidité et courage les défis que nous allons tous devoir affronter.

Défi démographique d'abord. Si la population du Lot n'a pas cru au cours des cinq dernières années, il y a fort à parier qu'elle connaîtra un regain dans les dix prochaines années. Parce que la démarche d'attractivité positive qui nous réunit désormais portera ses fruits. Parce qu'une part croissante de nos concitoyens veulent quitter les grandes agglomérations et peuvent compter, chez nous, sur une quantité et une qualité de services que seuls les grincheux ne veulent pas reconnaître (un exemple, qui m'est tombé sous les yeux il y a quelques jours : il faut 35 jours à un administré parisien pour obtenir un rendez-vous pour renouveler ses papiers d'identité ; il en faut 5 seulement

dans le Lot...). Il fait bon vivre ici. Bon vivre pour les seniors, bien sûr, qui, au passage, ne sont pas une charge mais une ressource très positive. Bon vivre pour les actifs, avec un taux d'emploi élevé. Bon vivre aussi pour les plus jeunes, et c'est ce que nous devons leur démontrer, preuves concrètes à l'appui. Pour ceux qui veulent étudier ou se former, les pôles universitaires de Cahors et Figeac sont là, avec un campus connecté désormais à Cahors ; dans quelques mois ouvrira à Cambes un centre de formation des apprentis dans lequel l'État aura apporté 2 millions d'euros, soit 40 % du financement total. Je pourrais multiplier les exemples, mais bien sûr il faut faire encore bien plus.

Défi écologique ensuite. C'est le principal. L'Australie et l'Amazonie ne sont pas si loin qu'on le croit... Et il n'est plus possible de dire que c'est à l'autre d'agir, ou que cela peut attendre demain. C'est à chacun de nous d'agir dès aujourd'hui. J'ai déjà évoqué nos engagements pour la biodiversité et les énergies renouvelables. Je pense que nous devons faire beaucoup plus, et bien plus vite, et avec une grande clairvoyance. La révolution écologique peut être un atout fantastique pour le Lot. Mais à une condition : il faut agir sans tarder, et agir tous ensemble, sans rivalités internes, sans arrière-pensée politique, sans raisonnement à courte-vue. Cela suppose de **ne pas opposer défense de l'environnement et développement d'activités humaines**. Un Lot préservé, ce n'est pas un territoire sans hommes, c'est un Lot dans lequel des femmes et des hommes habitent, se déplacent sur des routes (y compris nouvelles), vivent de leur travail (à la ferme, dans l'industrie ou dans les services), produisent de l'énergie. Un Lot préservé, ce n'est pas un territoire où trois personnes, réunies en association, peuvent interdire à dix mille autres de se déplacer, de travailler, de créer. Un Lot préservé, ce n'est pas un territoire qui serait obligé de continuer à importer toute son énergie faute de pouvoir la produire sur son sol. Il nous faut donc bien développer d'autres sources d'énergie, des énergies locales, durables, renouvelables, les énergies de demain (hydroélectricité, photo-voltaïque, éolien, biomasse, méthanisation) sans lesquelles nous ne réussirons pas la transition écologique. Si nous voulons consommer localement, il nous faut produire localement, et donc accepter la présence d'équipements de production d'énergie. Cet enjeu (notre contribution concrète à l'écologie positive) sera le fil rouge de l'action de tous les services de l'État en 2020.

Défi démographique, défi écologique... **Défi citoyen, enfin**. Il englobe tous les autres. Gambetta nous avertissait déjà en 1870 : sans la participation du citoyen, pas d'action collective efficace. Nous devons donner, ou redonner, envie à nos concitoyens de participer à la vie publique. Pour ceux, nombreux, qui veulent participer, il faut leur redonner confiance dans nos institutions, en leur donnant envie d'agir « pour » et « avec » et pas seulement « contre ». La vie communale est bien

sûr la première occasion de retisser cette confiance. L'engagement associatif, très vif dans le Lot, contribue également à « faire notre société ». Enfin, l'action des services de l'État doit être aussi, je le souhaite profondément, exemplaire de cet engagement citoyen.

Mesdames, Messieurs,

À propos de citoyens : autour de moi sont réunis ce soir des citoyens d'un type un peu particulier. Ce sont quelques-uns des agents des services de l'État dans le département. Sorte de « **hussards de la République** », comme on disait autrefois des instituteurs, ils ont fait le serment de servir le bien commun. Ils ne s'enrichissent pas, ils ne se servent pas, ils ne sont pas de parti pris, ils ne favorisent pas les intérêts de tel ou tel, mais ils sont obsédés par une seule cause, celle du bien commun. Vous connaissez notre impartialité : la maison de l'État est la maison de tous, sans discrimination, sans préjugé. Ici, dans ce lieu neutre, chaque élu, chaque citoyen sait qu'il sera écouté et respecté.

Bien sûr, dans notre « République décentralisée », l'État n'a pas toutes les clefs. On lui prête d'ailleurs souvent des pouvoirs qu'il n'a pas ou plus depuis vingt ou trente ans. On lui exprime des attentes qui lui font beaucoup d'honneur, mais qui traduisent parfois une méconnaissance de ses compétences réelles, et qui traduisent aussi, chez certains acteurs publics, disons-le entre nous, un petit jeu de mistigri ou de défausse. L'État ne peut pas tout, et il a parfois « bon dos », comme disait ma grand-mère... Au pays du rugby, passer le ballon est tout un art, mais je rappelle que c'est un art qui se pratique au sein d'une même équipe, et pas entre adversaires : si vous passez la balle à l'État, c'est pour que nous atteignions ensemble la « terre promise », comme on dit au rugby, et pas pour imputer à l'État l'échec d'une action collective. Puisque Fabien Galthié était parmi nous il y a quelques semaines pour lancer le nouveau XV de France, je propose qu'on s'inspire de ses conseils de jeu collectif pour le « Pack 46 » !

En tout cas, il est un fait que nos concitoyens attendent beaucoup de l'État, et nous, serviteurs territoriaux de l'État, sommes prêts à relever le défi de ces attentes, pour produire, avec eux, avec vous, ce « bien commun » qui ne tombe pas d'en haut, mais germe d'en bas.

Dans une époque où l'individualisme laisse souvent les personnes les plus faibles démunies face aux intérêts particuliers, vous pouvez compter sur la vigilance, la bienveillance et la clairvoyance de ces hussards de l'État, fidèles à l'appel de Léon Gambetta.

Voilà, Mesdames et Messieurs, quelques résolutions de janvier, formulées au début de cette année que j'ai voulu placer sous le signe du grand Lotois.

Une année qui, je l'espère, nous conduira à vivre mieux, ensemble, dans le respect, l'attention, la solidarité, et surtout dans la paix civile.

Du temps de Gambetta, vous le savez, on ne détestait pas les banquets républicains. Je vous invite pour ma part, plus modestement mais dans le même esprit républicain, à un moment d'amitié et de convivialité.

Je vous remercie.